

“ *L'union de la Majorité
pour l'union de l'Europe* ”



Ouvrage édité par



L'union de la Majorité pour l'union de l'Europe

**Contributions pour la Présidence française
de l'Union européenne**

www.carnetjpr.com

Sommaire

Présidence passionnante et Présidence de passion !	5
<i>par Jean-Pierre Raffarin</i> <i>Ancien Premier ministre, sénateur de la Vienne, 1^{er} Vice-Président du Conseil national de l'UMP, Président de Dialogue & Initiative</i>	
Quelle Présidence française pour l'Europe ?	6
<i>par Jacques Barrot</i> <i>Vice-Président de la Commission européenne en charge de la Justice, de la Liberté et de la Sécurité</i>	
Une présidence placée sous le signe de l'ambition et de l'esprit d'équipe	9
<i>par Joseph Daul</i> <i>Député européen, Président du Groupe du PPE-DE au Parlement européen</i>	
La présidence française de l'Union européenne : nous serons ambitieux	12
<i>par Dominique Bussereau</i> <i>Secrétaire d'Etat chargé des Transports, Secrétaire général de Dialogue & Initiative</i>	
Pour une Europe plus forte, plus efficace et plus solidaire	14
<i>par Bernard Accoyer</i> <i>Président de l'Assemblée nationale</i>	
L'Europe n'a de sens que si elle reste à l'écoute et au service des citoyens	17
<i>par Jean-François Copé</i> <i>Président du Groupe UMP à l'Assemblée nationale, député de Seine-et-Marne, Président de génération France.fr</i>	
Présidence française de l'Union européenne : trouver une réponse au Non irlandais ...	20
<i>par Henri de Raincourt</i> <i>Président du Groupe UMP au Sénat, sénateur de l'Yonne</i>	
L'Europe de la sécurité : une approche large, des réponses concrètes	23
<i>par Michèle Alliot-Marie</i> <i>Ministre de l'Intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, Présidente du Chêne</i>	
Pour une relance de l'Europe de la défense	26
<i>par Hervé Morin</i> <i>Ministre de la Défense, Président du Nouveau Centre</i>	
"La loi du moins fort" Un nouveau souffle pour l'Europe	28
<i>par Christine Boutin</i> <i>Ministre du Logement et de la ville, Présidente du FRS</i>	

Pour un nouveau souffle de la politique étrangère et la politique européenne de sécurité et de Défense	31
<i>par Josselin de Rohan</i>	
<i>Président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, sénateur du Morbihan</i>	
La Présidence française de l'Union européenne doit préciser le projet européen	33
<i>par Axel Poniatowski</i>	
<i>Président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, député du Val d'Oise</i>	
Une Présidence médiatrice	35
<i>par Hubert Haenel</i>	
<i>Président de la Délégation pour l'Union européenne au Sénat, sénateur du Haut-Rhin</i>	
La Méditerranée, berceau et avenir de l'Europe	37
<i>par Pierre Lequiller</i>	
<i>Président de la Délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale, député des Yvelines</i>	
Le "Paquet Climat Energie" : un enjeu crucial pour l'avenir de l'Europe	39
<i>par Nathalie Kosciusko-Morizet</i>	
<i>Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, Secrétaire Général Adjoint de l'UMP</i>	
Faire avancer le projet européen	41
<i>par Jean-Marie Bockel</i>	
<i>Secrétaire d'Etat à la Défense et aux anciens combattants, Président de Gauche Moderne</i>	
De l'Europe des Traités à l'Europe des Citoyens	43
<i>par Alain Lamassoure</i>	
<i>Député européen, secrétaire national à l'Europe de l'UMP</i>	
Remettre les citoyens au cœur de l'Europe	46
<i>par Margie Sudre</i>	
<i>Député européen, Présidente de la délégation française du groupe PPE-DE</i>	
La lutte contre le changement climatique et ses effets sur l'emploi	48
<i>par Elisabeth Morin-Chartier</i>	
<i>Député européen</i>	
Pour une Europe moderne	51
<i>par Hervé Mariton</i>	
<i>Député de la Drôme, Président de Réforme et Modernité</i>	



Jean-Pierre Raffarin

Ancien Premier ministre,
sénateur de la Vienne, 1^{er} Vice-Président
du Conseil national de l'UMP,
Président de Dialogue & Initiative

Présidence passionnante et Présidence de passion !

Le 1^{er} juillet, la France va prendre la Présidence de l'Union européenne pour une durée de 6 mois. Pendant ces six mois, elle va être la "voix et le visage" de l'Union.

Six mois c'est extrêmement court pour relancer l'Europe et développer des politiques communes en matière écologique, d'immigration, en matière agricole et alimentaire et enfin en matière de défense.

Six mois c'est peu pour trouver une solution au problème ouvert par le "non" irlandais. Enfin, six mois pour démontrer que l'Europe doit protéger ses citoyens, apparaît comme une utopie.

Pourtant cette présidence est déjà "passionnante" comme l'a déclaré le Président de la République.

Passionnante parce que la France a une occasion historique de prouver aux autres pays européens qu'elle n'est pas ce pays, que souvent ils perçoivent comme arrogant, mais qu'elle est une grande force de proposition au service de l'intérêt général européen.

Le "non" irlandais comme les "non" français et néerlandais ne mettent pas un terme au besoin d'Europe, d'une Europe plus proche et plus concrète dans le respect de la volonté des peuples. Au contraire, ils sont l'occasion pour un grand pays comme la France, aidée d'autres Etats-membres, de redonner du sens à la construction européenne.

Il n'existe pas de fatalité à ce que l'Union européenne se détache des peuples qui la composent. C'est à nous, responsables politiques, français et européens, qu'incombe désormais la responsabilité de renouer les liens avec les citoyens.

Présidence passionnante et Présidence de passion !



Jacques Barrot

Vice-Président de la Commission européenne en charge de la Justice, de la Liberté et de la Sécurité

Quelle Présidence française pour l'Europe ?

La présidence française du Conseil de l'Union Européenne, qui débutera le premier juillet, suscite des attentes à la hauteur de l'engagement fondateur de ce pays pour la construction communautaire.

A l'aube du renouvellement du Parlement européen et de la Commission en 2009, cette présidence n'en est que plus importante. Et la situation nouvelle créée par le non irlandais au Traité de Lisbonne doit permettre de montrer que l'Europe, même face à des situations imprévues, est capable d'avancer.

La présidence française est d'abord attendue sur les grands dossiers de l'actualité communautaire

J'ai la satisfaction de constater que la présidence française va consolider les grands chantiers communautaires qui touchent de très près nos concitoyens.

Je pense à la lutte contre le changement climatique. Dans mes fonctions précédentes de commissaire aux Transports, j'ai fait avancer le dossier de la mobilité durable et des transports verts. La France, de son côté, a su amorcer une réflexion de qualité avec le Grenelle de l'environnement. L'Europe aura besoin de cet élan pour construire un monde consommant moins de pétrole, favorisant les énergies renouvelables et émettant moins de carbone.

Je souhaite que la Présidence française puisse dégager un compromis sur le troisième

paquet énergie / climat, qui introduit des avancées majeures en matière de régulation et de gouvernance.

Le second sujet d'importance majeure est celui de la gestion concertée des flux migratoires. La France envisage de présenter un "pacte européen pour l'immigration et le droit d'asile" dans les prochaines semaines.

Comme Commissaire à la Justice, à la Liberté et à la Sécurité, je contribuerai au débat en présentant une communication sur les orientations d'une nouvelle approche européenne de l'immigration et de l'asile. J'ai la conviction qu'une politique commune de l'immigration doit reposer sur des piliers équilibrés: une lutte plus efficace contre l'immigration irrégulière, toujours dans le respect de la dignité humaine, une avancée vers l'harmonisation du droit d'asile, une amélioration de l'intégration des immigrés en situation régulière, une véritable solidarité entre Etats membres et avec les pays tiers concernés par les flux migratoires.

La France aura également la responsabilité d'accorder les points de vue sur le "bilan de santé" d'une Politique Agricole Commune qui doit se réformer à l'horizon 2013, en se libérant toujours plus des contraintes bureaucratiques, en mobilisant ses ressources au profit des agriculteurs les plus fragiles, en améliorant constamment la qualité des produits, en sachant répondre à une nouvelle donne mondiale marquée par l'amplification de la demande des grands pays émergents.

Sur tous ces sujets, la France devra conjuguer inventivité et détermination dans des négociations exigeantes, au service de l'intérêt général européen.

Je souhaite également que la France trace de nouvelles pistes de réflexion pour l'avenir de l'Europe

Le projet d'Union pour la Méditerranée, qui s'inscrit dans la continuité d'une action communautaire déjà bien structurée par le processus de Barcelone, va donner un nouveau souffle politique aux relations avec nos partenaires du sud méditerranéen.

J'y vois les prémisses d'une politique de voisinage amplifiée, finalement proche d'une "politique régionale décentralisée" et dynamisée par des projets concrets, tels que les réseaux de transport et d'énergie, la politique urbaine, la préservation d'une "mare nostrum" propre. Porteuse de cette ambition pour l'Europe, la France pourrait lancer le débat sur la question du nécessaire accroissement du budget de l'Union Européenne, sans lequel de tels projets ne pourront prendre toute leur ampleur.

Aujourd'hui, ce budget est limité à 1% du produit intérieur brut européen. Cela représente 30% du budget du Pentagone américain ! L'Europe ne pourra atteindre ses objectifs et répondre aux attentes de ses citoyens sans un exercice de réflexion approfondi sur ses moyens.

Une partie de la réponse repose sans doute sur la question des ressources propres et d'une capacité d'emprunt qui apporterait un surcroît de souplesse financière aux projets d'investissement. C'est un sujet difficile, mais les présidences ambitieuses sont faites pour aborder de tels sujets.

Je forme enfin le vœu que la méthode de travail de la présidence française soit animée par l'esprit communautaire, dont la France a été à l'origine

Cet esprit doit se manifester par de grandes qualités d'animation et de coordination des travaux. La France doit s'inscrire dans un jeu pleinement coopératif avec les présidences tchèque et suédoise. A Bruxelles, les trophées se conquièrent dans la persévérance collective et l'endurance du temps long.

Une bonne présidence du Conseil suppose également une aptitude à la médiation pour favoriser le dialogue entre toutes les parties en présence. Les "think tank", à l'image de "Dialogue & Initiative", sont des partenaires importants de ce travail en commun. Car aucun résultat solide et durable en matière de politique européenne ne peut être obtenu sans la force d'un consensus adopté dans la compréhension et le respect mutuels.

Une présidence réussie doit enfin assumer pleinement son rôle de représentant de l'Union à l'extérieur des frontières européennes.

Alors que l'Union est plongée dans les remous d'une mondialisation dont les effets positifs s'accompagnent de nombreuses crises, la présidence du Conseil doit exprimer d'une voix résolue l'ouverture de l'Europe sur le monde, liée à la défense de ses valeurs et de ses intérêts. Sur tous ces points, la France a les moyens de marquer de son empreinte la présidence du Conseil. C'est un exercice difficile et complexe! Mais qui constitue une opportunité unique d'insuffler une dynamique nouvelle dans le projet communautaire, et de faire prendre conscience à ses citoyens de la valeur ajoutée de l'Europe.

Je forme le vœu que "le pays que je connais le mieux" relève ce défi avec brio !



Joseph Daul

Député européen,
Président du Groupe du PPE-DE
au Parlement européen

Une présidence placée sous le signe de l'ambition et de l'esprit d'équipe

La France s'apprête à prendre la présidence du Conseil de l'Union européenne dans une période qui sera, à plusieurs aspects, charnière pour l'Union européenne.

Tout d'abord, après le "non" des Irlandais au Traité de Lisbonne, la France sera appelée à gérer une nouvelle crise institutionnelle, et à convaincre les Etats membres qui n'ont pas encore ratifié le Traité de le faire comme prévu

Le Traité de Lisbonne constitue l'aboutissement de longues négociations visant à rendre l'Union européenne à la fois plus efficace, plus transparente et plus forte dans le monde. L'Europe est trop souvent perçue, et le résultat du référendum irlandais en est une nouvelle et triste illustration, comme trop complexe et trop éloignée des préoccupations des citoyens. Le Traité de Lisbonne apporte justement des éléments de solution à ces difficultés.

L'Irlande a rejeté le Traité, mais dix-huit autres Etats l'ont ratifié. Nous appelons les autres pays à ratifier le Traité. C'est au terme de ce processus, nous espérons avant les élections européennes de 2009, que nous évaluerons la situation.

Nous voulons donner toutes ses chances au Traité, et passer de l'introspection à une politique volontariste de l'Europe sur les vrais défis mondiaux, que la France a pour ambition de traiter au cours de sa Présidence.

En tant que Président du Groupe du PPE-DE au Parlement européen, je me réjouis du fait que les priorités annoncées par la France pour sa présidence soient si proches des priorités de mon Groupe politique.

Nous partageons la même volonté de redoubler d'efforts dans la lutte contre le changement climatique. Le paquet "climat-énergie" déposé par la Commission européenne au mois de janvier fait l'objet de discussions en ce moment au sein des commissions Environnement et Industrie du Parlement européen. Les membres du Groupe du PPE-DE dans ces commissions, et le Groupe du PPE-DE dans son ensemble, y travaillent très activement.

Pendant sa présidence, la France devra mener à bien les discussions au sein du Conseil, et entre le Parlement et le Conseil, sur ces questions

Nous attendons beaucoup de ces discussions et nous sommes déterminés à joindre nos efforts pour qu'un accord soit trouvé entre le Parlement et le Conseil avant les élections européennes. L'enjeu est immense, car pour espérer conserver sa place de leader dans la lutte contre le changement climatique, et pousser ses partenaires dans le monde à la suivre dans cette lutte, l'Europe doit se présenter unie et en ordre de marche lors de la Conférence internationale de Poznan en décembre 2008, qui préfigurera l'accord que nous espérons signer à Copenhague en décembre 2009.

Le Groupe du PPE-DE est déterminé à apporter son soutien à la présidence française pour remplir cet objectif.

Notre Groupe salue également l'idée d'une "Europe protection" chère à la France: dans des économies de plus en plus mondialisées, nous sommes convaincus qu'une Union européenne forte, capable d'imposer à ses partenaires ses normes et ses règles en matière de sécurité alimentaire, ou de conditions de travail, est l'unique outil efficace dont disposent les Européens pour relever le défi de la mondialisation.

C'est pour la même raison que le Groupe du PPE-DE est en faveur d'une politique européenne commune dans le domaine de l'approvisionnement et de la sécurité énergétique.

D'autre part, nous saluons le fait que la France ait fait de la politique européenne d'immigration sa priorité. Pour notre Groupe, il est urgent que l'Union européenne se dote d'une politique commune dans l'attribution des visas, des permis de séjour et du droit d'asile, afin d'homogénéiser les politiques nationales en la matière. Nous saluons l'initiative prise par la France de préparer, en collaboration avec ses partenaires européens, un projet de texte visant à mettre en place un "Pacte européen de l'immigration".

La présidence française sera enfin l'occasion de mieux faire connaître l'Europe aux Français.

De manière générale, vis-à-vis de nos concitoyens, une présidence réussie sera un moyen de réhabiliter la démarche européenne de la France et de démontrer, lors des élections européennes, que sur des dossiers tels que l'environnement, les migrations, la défense ou la sécurité de l'approvisionnement énergétique, c'est au niveau européen que la prise de décision est efficace. Nous souhaitons également que la Présidence française soit l'occasion de répondre aux préoccupations de nos concitoyens qui se demandent parfois ce que fait l'Union européenne pour les aider face à la hausse très rapide et inattendue des prix du pétrole et des denrées alimentaires.

Mais tout cela ne pourra se faire que si la France joue "collectif" au Conseil, avec les Etats partenaires d'une part, et vis-à-vis du Parlement d'autre part.

En tant que Président du Groupe PPE-DE, je me réjouis du fait que, sous l'impulsion du Président de la République, les membres du Gouvernement français multiplient actuellement les rencontres avec leurs homologues, avec les hauts responsables de la Commission européenne, ainsi qu'avec les Parlementaires européens. Contrairement aux faux procès qui lui sont si souvent faits, la France fait montre, dans la préparation de sa présidence du Conseil, d'une attitude éminemment européenne.

Durant sa présidence, la France aura des défis considérables à relever. Mais je suis confiant quant au déroulement de ces six mois de travail. La France saura inscrire sa Présidence sous le double signe de l'ambition et de l'esprit d'équipe, et elle sera, je le souhaite et le crois, à la hauteur des attentes de ses partenaires et de ses concitoyens.



Dominique Bussereau

Secrétaire d'Etat chargé des Transports,
Secrétaire général de Dialogue & Initiative

La présidence française de l'Union européenne : nous serons ambitieux

La France accède à la présidence de l'Union européenne dans le contexte particulier du "Non" irlandais au traité de Lisbonne. La principale de nos missions sera, à mes yeux, de proposer à l'ensemble de nos partenaires des objectifs mobilisateurs et des projets opérationnels.

Je suis en effet convaincu que la construction européenne n'avancera qu'à la faveur de projets communs de grande envergure, donnant tout son sens à l'Union européenne et lui conférant un caractère concret, permettant à tous les citoyens, y compris aux plus jeunes, de mieux l'appréhender.

Nous devons rester ambitieux, dans le sillage de la volonté européenne du Président de la République, Nicolas Sarkozy, et pour doter l'Europe de nouveaux outils, mieux adaptés au contexte du XXI^e siècle et aux défis auxquels celle-ci se voit confrontée. Car l'une des raisons d'être de l'Europe est de rassembler ses Etats membres pour relever ensemble ces nouveaux défis, au premier rang desquels figurent la mondialisation des échanges et le changement climatique.

La politique transversale de transports durables est l'exemple même d'un projet mobilisateur, s'efforçant de répondre de façon pragmatique aux défis que je viens de citer : le développement des échanges et le réchauffement climatique, auxquels nous pouvons ajouter la hausse du prix du carburant.

La politique de développement durable que nous menons avec un dynamisme redoublé depuis la tenue du Grenelle de l'environnement ne prend toute son envergure qu'à l'échelle de l'Europe. Mieux vaut une politique unifiée, coordonnée au niveau européen, cherchant à améliorer l'intégration des réseaux de transport, qu'une somme de réformes

produites séparément par chaque Etat membre. De plus, le changement climatique fait partie des questions dont chacun mesure l'importance et l'urgence. La réponse que l'Europe saura y apporter renforcera le sentiment d'appartenance à l'Union, en montrant que celle-ci ne se résume ni à des tâches bureaucratiques ni à des activités de gestion.

Plus précisément, nous souhaitons centrer notre programme dans le secteur des transports autour de trois priorités majeures : lutter contre le dérèglement climatique ; garantir la sécurité à tous les Européens ; améliorer l'intégration des réseaux de transport. Notre première orientation est de préserver l'environnement par une série de mesures favorisant les transports verts. Nous souhaitons notamment réviser la directive "eurovignette" afin d'inclure dans la tarification des infrastructures de transport les coûts des nuisances envers l'environnement (pollution, bruit). Nous voulons également prolonger le Livre vert de la commission sur la mobilité urbaine, en changeant les habitudes de déplacement des citoyens, en encourageant l'usage des transports en commun, du vélo et des véhicules propres. Enfin, l'intégration de la circulation aérienne dans le marché des quotas de gaz à effet de serre semble nécessaire. Cette intégration se fera en deux phases : appliquée dans un premier temps aux vols intracommunautaires, elle sera ensuite élargie à l'ensemble des vols ayant l'Europe pour point de départ ou pour point d'arrivée.

Notre deuxième objectif est d'améliorer la sécurité des transports. Sur les mers tout d'abord, afin de protéger l'Europe des risques de pollution. La France est notamment favorable à ce que la responsabilité de l'Etat du pavillon et celle du propriétaire du navire soient renforcées en cas d'accident. Pour renforcer ensuite la sécurité sur les routes, nous voulons que tout conducteur européen ayant commis une infraction dans un pays de l'Union puisse être sanctionné. Dans le ciel enfin, je souhaite accélérer la mise en place d'un "ciel unique", qui étendrait en particulier les compétences de l'Agence européenne de la sécurité aérienne et intégrerait le contrôle aérien des différents états membres.

Cet objectif d'intégration, nous le poursuivrons également dans le transport routier, en définissant des règles communautaires communes pour le cabotage, des règles visant à garantir une concurrence loyale et un fonctionnement équilibré du marché européen.

Ces projets exigent d'être déployés à grande échelle. Aussi, je suis persuadé que nos voisins méditerranéens doivent y être associés. C'est la raison pour laquelle plusieurs dirigeants des pays du Maghreb participeront au Conseil informel de La Rochelle, le 1^{er} et le 2 septembre 2008, où les ministres européens des transports traiteront des mesures en faveur des "transports vert" et des questions maritimes. Face aux nouveaux défis, l'Union méditerranéenne est un formidable pari.



Bernard Accoyer

Président de l'Assemblée nationale

Pour une Europe plus forte, plus efficace et plus solidaire

Au 1^{er} juillet 2008, la Slovénie passera le relais à la France : après avoir passé six mois sous la présidence de ce pays qui symbolise si bien la réussite de l'élargissement à l'Europe centrale et orientale, que l'Union Européenne peut-elle attendre de cette présidence française et quelle part l'Assemblée nationale va-t-elle en prendre ?

Cette présidence intervient tout d'abord dans un contexte inattendu et regrettable, au lendemain du vote négatif des Irlandais au référendum sur la ratification du Traité de Lisbonne. Initiée par Nicolas Sarkozy puis défendue par la présidence allemande de l'Union Européenne, l'idée d'un "traité modificatif" simplifié devait permettre, après la ratification de l'ensemble des Etats membres, de relancer la construction européenne. Ce vote traduit une nouvelle fois les états d'âme de l'opinion publique, de citoyens européens qui doutent de ce que leur apporte concrètement l'Europe. Nous ne pouvons toutefois pas rester sur cet échec. La France, à la présidence de l'Union Européenne, devra créer les conditions d'une sortie de crise en trouvant le moyen de poursuivre le processus de ratification par les Etats membres et d'une sortie de crise.

Cette situation difficile doit avant tout donner l'opportunité à la France de mettre en avant des priorités et des projets concrets, ambitieux et plus proches des citoyens. Il est bien dans nos intentions, à la tête de l'Union européenne, de porter haut les valeurs de l'Europe dans le monde et de poursuivre activement, avec nos partenaires, la recherche d'une meilleure réponse de notre continent aux grands défis du monde d'aujourd'hui. Placée sous le signe d'une Europe à la fois ouverte et protectrice, la Présidence française de l'Union Européenne (PFUE) s'est ainsi fixée quatre grandes priorités : la gestion

globale et concertée des migrations, la politique de l'énergie et du développement durable, l'Europe de la défense et l'avenir de la politique agricole commune. D'autres sujets majeurs attendent la présidence française, comme la politique pour la croissance et l'emploi, la fiscalité, un agenda social rénové, la mobilité des jeunes et la question de l'élargissement. Le projet d'Union pour la Méditerranée, défendu par le Président de la République, sera lancé le 13 juillet 2008 au cours d'un sommet à Paris ; il a vocation à donner un souffle nouveau à la coopération euro-méditerranéenne.

Devant cet agenda chargé, j'entends faire jouer pleinement son rôle à l'Assemblée nationale, qui apportera, j'en suis convaincu, une contribution essentielle à la réussite de cette présidence française.

A cette fin, j'ai souhaité organiser à l'Assemblée nationale et au Parlement européen diverses rencontres avec les parlementaires des Etats membres et du Parlement européen. Tout d'abord, 10 réunions de commissions ou délégations permanentes des 27 Parlements nationaux seront organisées à Paris, conjointement avec le Sénat. Par ailleurs, s'ajouteront deux rencontres interparlementaires entre les 27 parlements nationaux et le Parlement européen : l'une à Strasbourg, siège officiel du Parlement européen, qui accueillera pour la première fois cette rencontre et l'autre à Bruxelles. Ces réunions importantes nous donneront autant d'occasions de défendre, auprès de nos partenaires, les grandes priorités de notre présidence.

J'ai également souhaité qu'une rencontre entre Présidents des Assemblées française, tchèque et suédoise, pays qui vont former le nouveau "trio de présidences" de 18 mois, puisse se tenir à l'Assemblée nationale : cette initiative préserve l'esprit de cette présidence "à trois" initiée par l'Allemagne, le Portugal et la Slovénie, si utile à la définition et à la cohérence du travail européen.

Ces multiples contacts entre parlementaires permettront, malgré le contexte que nous connaissons, d'aborder les innovations importantes du Traité de Lisbonne s'agissant du rôle des Parlements nationaux. L'accroissement inédit de leurs droits et obligations, prévu par le Traité, permettrait en particulier de mieux contrôler l'application du "principe de subsidiarité". L'Union n'agit en principe, sauf pour les domaines de sa compétence exclusive, que lorsque son action est plus efficace qu'une action entreprise au niveau national. Chaque parlement national devrait désormais pouvoir veiller dans de meilleures conditions au respect de ce principe : délai allongé pour examiner les projets d'actes législatifs, avis motivé adressé aux institutions européennes pouvant aboutir au retrait d'une initiative de la Commission européenne ("carton orange") ou recours devant la Cour de justice des communautés européennes ("carton rouge").

Si le Traité de Lisbonne n'est pas adopté, il faudra que nous prenions nos responsabilités. Lors de la Conférence des Présidents de Parlements des pays de l'UE à Lisbonne les 20 et 21 juin derniers, j'ai proposé à mes homologues que nous trouvions, le cas échéant, des voies alternatives pour mettre en œuvre ces innovations essentielles à la démocratisation de l'Europe.

Pendant sa présidence, la France aura à cœur de rapprocher l'Europe des citoyens : une Europe plus visible, plus compréhensible, et donc plus populaire. Il faut montrer aux Européens ce qu'elle leur apporte concrètement dans le contexte de la mondialisation, mais également les associer davantage à la PFUE, en développant par exemple les liens avec la société civile. En somme, il faut rendre l'Europe encore plus démocratique.

Sur ce plan, j'ai l'intention de faire jouer aux parlementaires français un rôle primordial. Ainsi, tous les députés vont recevoir des "kits de communication" contenant des informations sur les 26 autres Etats membres et les priorités de la PFUE. Ces kits leurs permettront de présenter les priorités de notre présidence à travers tout le territoire, dans leur circonscription, au plus près de nos concitoyens, toujours curieux mais souvent mal informés. Nos 26 partenaires seront par ailleurs à l'honneur à l'Assemblée nationale durant chaque semaine de notre présidence. Enfin, d'autres actions de communication, comme l'illumination du Palais Bourbon et son pavoisement aux 28 couleurs de l'Europe et des pays membres, ou encore la création d'un site Internet dédié à la PFUE, permettront de faire vivre notre Assemblée au rythme de l'Europe.

En définitive, mon souhait est que la Présidence française donne aux élus de la Nation l'occasion de se rapprocher davantage de l'Europe, mais aussi de rapprocher les Français de cet espace de vie commune que constitue l'Union Européenne.

Ma conviction est que cette présidence française de l'Union Européenne, à laquelle l'Assemblée nationale accordera toute sa place, poursuivra l'effort engagé pour une Europe plus forte, plus efficace et plus solidaire. Elle conférera tout son sens au "retour de la France en Europe", une France dont l'Europe attend désormais qu'elle dégage une voie pour surmonter la crise et cheminer vers une Europe porteuse d'espoirs pour les citoyens.



Jean-François Copé

Président du Groupe UMP à l'Assemblée nationale, député de Seine-et-Marne, Président de génération France.fr

L'Europe n'a de sens que si elle reste à l'écoute et au service des citoyens

La Présidence française de l'Union européenne ne sera pas une présidence ordinaire. J'en ai la conviction.

D'abord parce que Nicolas Sarkozy a décidé de mettre au cœur de cette présidence ce qui constitue aux yeux des 450 millions de citoyens de l'Union européenne une priorité absolue : l'immigration, l'énergie et l'environnement, la sécurité et la défense.

Ensuite, parce qu'elle va être marquée par une initiative historique : le sommet de l'Union pour la Méditerranée. 43 chefs d'Etat sont invités autour de la même table pour travailler ensemble sur des projets de développement ; pour considérer de nouveau la Méditerranée comme un creuset, comme un pont, comme un carrefour. Nous pouvons être fiers de cette initiative de paix qui doit réunir ceux qui, depuis longtemps, ne se parlent plus ou, pire, se combattent. Elle correspond pleinement à la vocation de notre pays et elle ouvre des horizons nouveaux pour "notre mer" et pour toute l'Europe !

La Présidence française va faire grandir l'Europe des projets, une Europe qui prend à bras le corps les problèmes des citoyens pour leur apporter des solutions concrètes, une Europe qui les écoute et se met à 27 pour agir efficacement. C'est la meilleure façon de reprendre l'initiative après la victoire du non irlandais au Traité de Lisbonne.

Ce non irlandais en 2008, tout comme le non français et le non hollandais en 2005, nous commande une bonne fois pour toutes d'ouvrir les yeux : combien de référendums faudra-t-il encore perdre avant de mettre les citoyens au centre de la construction européenne ?

Nous sommes à un tournant : la construction de l'Europe par des visionnaires puis par des experts particulièrement impliqués, cela a sans doute été nécessaire au début. Cela a pu marcher pendant des années. Cela n'est plus possible à présent... Au 21^{ème} siècle, on ne fait pas le bonheur des peuples malgré eux. Si nous voulons aller plus loin dans cette formidable aventure européenne, nous devons embarquer tous les citoyens d'Europe avec nous !

Pour refonder la relation entre l'Europe et les citoyens, les députés nationaux des 27 pays européens ont une responsabilité majeure à assumer. Jusqu'à présent, nous étions un peu tenus à l'écart et les avancées de l'Union se traduisaient par un affaiblissement des parlements nationaux. Une part croissante du travail parlementaire consiste depuis des années à transposer des directives européennes, sans trop de marge de manœuvre.

Ces "transferts de compétences" sont une avancée lorsqu'ils sont consentis par les Français, qu'ils respectent la subsidiarité et qu'ils permettent une action politique plus efficace. Mais il y a un vrai problème quand la prise de décision au niveau européen écarte de fait le citoyen et ses représentants élus ; quand le débat démocratique n'a plus lieu à Paris sous prétexte que les décisions sont prises à Bruxelles.

Faut-il que j'égrène la liste noire de toutes ces directives dont le nom reste lié à des polémiques parce que les citoyens français et leurs parlementaires ont eu – à tort ou à raison - le sentiment d'être mis devant le fait accompli ? Bolkestein avec le plombier polonais, OGM avec le maïs transgénique, la "directive chocolat" avec son débat homérique sur la proportion de matière grasse végétale par rapport au cacao... A chaque fois, c'est l'Europe qui est la 1^{ère} victime !

Après avoir lancé la coproduction législative avec le Gouvernement en amont des réformes, après avoir entamé la coproduction sociale avec les partenaires sociaux, je souhaite que nous passions à la coproduction européenne. Il faut que les députés soient

désormais impliqués le plus tôt possible, sur tout projet important de législation européenne. Nous ne voulons plus transposer des directives sans avoir débattu avec les citoyens et sans avoir donné notre avis en amont des décisions.

Impliquer les parlementaires nationaux, c'est une condition pour remettre le citoyen au cœur de l'Europe ! Nous ne ferons pas tout. Mais nous ferons beaucoup. Parce que nous ne sommes pas des noms sur une liste, élus à la proportionnelle mais des élus de terrain, en contact permanent avec les citoyens, prêts à leur expliquer les enjeux européens et à faire remonter leurs attentes.

Cela passe par un changement de comportements, à l'Assemblée nationale, au Gouvernement et dans les instances européennes. Il faudrait définir un mode d'emploi des "normes européennes" au Parlement français, qui prévoirait la consultation des députés par le Gouvernement en amont des négociations et obligerait à des transpositions rapides...

A l'occasion de la Présidence Française, le Groupe UMP va passer à l'offensive : mise en place d'une cellule de veille en lien avec les eurodéputés UMP pour nous emparer immédiatement "des sujets qui montent" à Bruxelles, invitations des commissaires européens à nos réunions de groupe, cycle de rencontres entre les députés UMP et les principaux interlocuteurs européens... Systématiquement, nous prendrons les devants sur les questions européennes, comme nous l'avons fait en créant le Club des 27, qui rassemble les groupes des parlements nationaux affiliés au Parti Populaire Européen dans tous les parlements de l'Union.

Finalement, même si c'est une épreuve pour l'Europe, le non irlandais ne doit pas nous décourager. Il doit nous inciter à reprendre la cordée pour refonder complètement la relation des citoyens avec l'Europe. C'est vital pour l'avenir de l'Europe et pour l'avenir de la France.



Henri de Raincourt

Président du Groupe UMP au Sénat,
sénateur de l'Yonne

Présidence française de l'Union européenne : Trouver une réponse au Non irlandais

Trois ans après le non français au projet de Constitution européenne et un an après l'élection de Nicolas Sarkozy, qui a annoncé, le soir du deuxième tour, que la France "était de retour en Europe", notre pays va assurer la présidence de l'Union européenne à partir du 1er juillet. Celle-ci intervient dans une période cruciale pour l'Europe compte tenu du référendum intervenu en Irlande qui crée une nouvelle situation d'incertitude quant à l'issue de la réforme institutionnelle.

Si chacun peut mesurer dès aujourd'hui l'impact du vote irlandais qui a stupéfait toute l'Europe, il est encore trop tôt pour évoquer les solutions envisageables pour essayer de préserver l'acquis de la réforme institutionnelle. Ce sera précisément le rôle et la responsabilité de la France de trouver, au cours de sa présidence, une issue satisfaisante à ce nouveau contretemps sur la voie de la construction européenne. Au-delà de cette nouvelle péripétie, la France devra également préparer le réexamen du cadre budgétaire communautaire et l'arrivée à échéance des mandats du Parlement européen et de la Commission en 2009.

Cette suite d'événements ne doit pas faire passer au second plan la nécessité de mettre en œuvre les priorités de la présidence française concernant l'immigration, l'énergie et l'environnement, la politique européenne de défense et la politique agricole commune. C'est le manque de concret de l'action de l'Europe qui a éloigné les peuples de l'idée européenne, il est donc impératif de démontrer que l'Europe peut être le bon niveau pour apporter des réponses concrètes aux attentes des peuples.

L'Europe est, par exemple, soumise à des tensions démographiques et économiques importantes. Il est donc nécessaire de coordonner les actions des États membres et d'assurer leur cohérence avec les politiques communautaires. Il s'agit de voir dans quelle mesure nos

politiques de traitement des demandes d'asile d'une part, d'accueil et d'intégration d'autre part, mais également nos actions concrètes en matière de lutte contre l'immigration illégale et de développement solidaire peuvent être mieux harmonisées et partagées. Au-delà de la définition d'une **politique d'immigration commune** au niveau européen, qui est indispensable et dont l'élaboration a d'ailleurs déjà commencé, l'immigration clandestine doit être, selon nous, l'un des thèmes-phare de la Présidence française de l'UE. La mise en place d'une collaboration avec les pays du Sud pour élaborer une solution collective apparaît comme une priorité ainsi que la création d'un "pacte européen sur l'immigration" dont l'idée est défendue par Brice Hortefeux et qui repose sur "le refus des régularisations massives", "l'harmonisation des régimes d'asile" et "des négociations sur les accords de réadmission".

L'énergie est selon nous une priorité absolue pour l'Union européenne et pour la France. Notre pays doit soulever les questions liées à la sécurité du continent en matière d'approvisionnement énergétique et promouvoir le rôle du nucléaire dans la lutte contre le changement climatique. La sécurité énergétique est la garantie de notre développement et de notre avenir. Nous devons faire partager à tous les États-membres une vision stratégique et - pourquoi pas ? - jeter les bases d'une véritable politique commune.

La politique européenne de l'énergie est étroitement liée à la lutte contre le changement climatique. L'objectif est de développer une Europe du développement durable et de l'innovation. Dans l'élan de son Grenelle de l'environnement, la France peut faire de l'Union européenne un exemple mondial en matière de protection de l'environnement. L'Europe, puissance industrielle, agricole, économique et financière majeure, n'est pas aujourd'hui l'acteur global qu'elle devrait être dans le monde. Nous travaillons à l'**Europe de la défense** depuis les années 1990. Les Européens doivent avoir les moyens militaires de leurs ambitions politiques. Il est important de rendre l'Europe plus efficace et plus présente sur la scène internationale en donnant un visage à l'Europe ainsi que le prévoit, en particulier, le Traité de Lisbonne. Nous considérons que l'édification d'une Europe de la défense n'est pas incompatible avec l'existence de l'OTAN. Au contraire, il y a une réelle complémentarité comme le montrent un nombre croissant de crises, dans lesquelles l'Union européenne et l'OTAN sont déployées ensemble sur le terrain. Comment pourrait-il en être autrement quand 21 des 26 alliés de l'OTAN sont membres de l'Union et que 21 des 27 partenaires de l'Union européenne sont membres de l'OTAN ?

Nous pensons que la défense européenne dépend de l'engagement de chaque État et que tous peuvent en prendre leur part. Cela suppose que l'ensemble des pays européens fasse les efforts nécessaires pour que la sécurité de tous ne soit plus seulement assurée ni financée par quelques-uns d'entre eux. La présidence de l'Union européenne, que la

France exercera à partir du 1^{er} juillet, doit permettre de créer un véritable espace de sécurité et de défense, de lutter contre le terrorisme et la prolifération, de renforcer notre sécurité énergétique et de préparer la mise en place des coopérations permanentes ouvertes aux Vingt-sept. Dans le cadre de cette politique, le renforcement du dialogue avec les pays émergents et la création d'une Union pour la Méditerranée apparaissent d'excellentes initiatives.

La France doit lancer des réflexions sur le réexamen des politiques européennes et de leur financement après 2013, en particulier sur la **Politique Agricole Commune** (PAC). Mais, notre intérêt est d'y réfléchir dès maintenant, sans attendre l'échéance de 2013. Il faut éviter en effet que le débat agricole soit submergé par celui des perspectives financières 2013-2020. Le principal défi de l'Union est de préserver son indépendance et sa sécurité alimentaires dans un contexte mondial nouveau. Notre présidence doit permettre de définir les évolutions nécessaires de la PAC afin que l'agriculture européenne puisse relever les nouveaux défis qui s'imposent à elle, notamment environnementaux. Nous devons donc préparer l'avenir en nous appuyant sur les principes qui devront fonder la PAC de l'après 2013 : correction des déséquilibres alimentaires mondiaux, environnement, équilibre des territoires, qualité alimentaire, etc.

La PAC est une politique indispensable à notre économie agricole et à nos territoires. Nous devons nous doter d'une PAC assurant la souveraineté alimentaire et conjuguant compétitivité, qualité des productions et préservation du milieu. Nous serons particulièrement attentifs – et vigilants – aux propositions de la Commission européenne. Nous souhaitons que notre pays joue un rôle de premier plan dans la phase de réflexion sur l'avenir de la PAC. La présidence française de l'Union européenne nous apparaît comme une chance pour notre pays d'assurer "son retour en Europe" selon l'expression du Président de la République et une opportunité de mobiliser toute son énergie pour recréer une envie collective d'Europe. Après l'échec du référendum de 2005, les difficultés rencontrées dans l'adoption du Traité de Lisbonne mettent à nouveau en péril l'avenir de l'Union européenne. Il y a donc urgence à lui conférer un élan renouvelé. Il est primordial de ne pas considérer le reste du monde comme une menace, mais d'aborder la mondialisation comme un défi que nous devons tous ensemble relever. De nombreuses solidarités sont à construire ou à consolider. C'est le cas de l'Union pour la Méditerranée, projet majeur pour l'ensemble de l'Union européenne et pour la France. Notre tâche est donc immense, la France est attendue pour redonner un vrai contenu au projet européen, le monde extérieur ne nous attend pas.



Michèle Alliot-Marie

Ministre de l'Intérieur, de l'outre-mer
et des collectivités territoriales,
Présidente du Chêne

L'Europe de la sécurité : une approche large, des réponses concrètes

A partir du 1^{er} juillet, il reviendra à la France d'accompagner le développement de l'Europe de la sécurité.

Mon ambition est de faire de l'Europe de la sécurité l'illustration d'une Europe proche des attentes des citoyens, pragmatique autant qu'ambitieuse. C'est cette Europe que comprennent et qu'attendent nos concitoyens. C'est cette Europe que nous devons construire, dans le domaine de la sécurité comme dans tous les autres.

Face aux nouvelles menaces qui pèsent sur nos pays, la coopération européenne doit reposer sur une approche large de la protection des Européens et proposer des solutions concrètes pour améliorer leur sécurité quotidienne.

L'évolution des menaces rend indispensable le renforcement de la coopération européenne.

Les nouvelles menaces dépassent largement le cadre national. Le terrorisme a pour cible l'ensemble des Etats européens. Le crime organisé transcende les frontières. Internet est le support universel de menaces multiples. Les risques naturels et technologiques ignorent les limites territoriales.

Face à ces réalités, aucun de nos pays n'a aujourd'hui la capacité de lutter seul contre des défis devenus globaux et protéiformes. Il est indispensable d'échanger nos informations, de mener des actions communes, de partager nos savoir-faire, de favoriser les mutualisations, de faire bloc.

L'Europe est le cadre d'une réponse commune, globale, transversale, concertée et coordonnée. Tampere, puis La Haye, ont tracé depuis 2000 les contours de l'espace de justice, de liberté, de sécurité. Il faut aujourd'hui aller plus loin.

Les priorités que j'ai retenues pour la Présidence Française de l'Union Européenne privilégient une approche concrète de l'Europe de la Sécurité.

Mon premier objectif est de mieux structurer l'Europe de la sécurité.

L'Europe de la Sécurité a besoin d'un socle institutionnel. Je proposerai la mise en place du Comité de Sécurité Intérieure (COSI), prévu par le traité de Lisbonne. Il représentera une force de proposition auprès du Conseil et garantira le suivi des mesures.

L'Europe de la sécurité a besoin de projets ciblés. Face au terrorisme, je propose la surveillance de sites Internet jugés sensibles pour une action renforcée contre le recrutement et la radicalisation. Pour la lutte contre le trafic de stupéfiants, la France invitera à la mise sur pied d'un centre européen de lutte contre les flux illicites en Méditerranée, dans la continuité du dispositif mis en place à Lisbonne pour l'Atlantique. La lutte contre la cybercriminalité se verra confortée avec la proposition mise en place d'une plateforme européenne de signalement des sites illicites, hébergée par EUROPOL.

Mon deuxième objectif est de renforcer la capacité européenne de secours aux populations.

Lorsqu'un pays est en difficulté face à une catastrophe, les autres doivent pouvoir lui manifester concrètement leur solidarité. L'Europe de la sécurité est aussi une Europe de la solidarité.

Nous devons renforcer nos capacités d'intervention. FIRE 5 est un modèle intergouvernemental qui regroupe 5 pays, dont la France.

Je propose sur cette base, à l'échelle de toute l'Europe et sur la base du volontariat, la création des modules de protection civile opérationnels permettant d'associer concrètement les ressources des Etats dans le cadre de missions prédéfinies.

Un exercice NRBC sera mis en œuvre pour tester la capacité de l'Union à faire face à des attaques multiples dans le cadre d'actes de terrorisme majeurs.

Une formation harmonisée des personnels européens renforcera leur aptitude à travailler ensemble lors d'une opération commune. Un Institut de Formation Européen pour la protection civile sera suggéré, pour rapprocher tout ou partie des éléments de la formation et permettre les échanges de stagiaires.

Mon troisième objectif est de renforcer le lien entre la sécurité intérieure et la sécurité extérieure de l'Union.

Une part importante des menaces vient de l'extérieur de nos frontières européennes. Pour être efficace, la lutte contre le terrorisme international doit s'effectuer en lien notamment avec les Etats du Maghreb et de la zone sub-saharienne. La lutte contre le crime organisé appelle une coopération avec les pays des Balkans occidentaux ; le trafic de stupéfiants avec ceux de la Méditerranée.

La sécurité est la première des libertés, condition de toutes les autres. L'Europe des libertés doit s'accompagner de l'Europe de la sécurité.

Le respect des libertés individuelles sera au cœur de l'Europe de la sécurité. Les travaux à venir sur les fichiers de passagers aériens dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et sur la sécurisation des documents d'identité s'inscriront dans cette démarche.

Sur ce point comme sur tous les autres, il nous faudra faire preuve de pédagogie, à l'égard des parlementaires et de l'ensemble des citoyens de l'Union Européenne. Toujours expliquer, écouter, convaincre : c'est la condition de la crédibilité, de l'efficacité et donc de la réussite de l'Europe.



Hervé Morin

Ministre de la Défense, Président du
Nouveau Centre

Pour une relance de l'Europe de la défense

La France a fait de la relance de l'Europe de la Défense une priorité de sa présidence. Cela résulte d'un choix politique ancien, puisque la défense européenne a toujours été soutenue par la France : toutes les avancées significatives enregistrées l'ont été sur la base d'une forte impulsion de notre part, qu'il s'agisse de Saint-Malo en 1998 ou du Traité de Nice en 2000.

Nous proposons aujourd'hui une relance de l'Europe de la défense. Elle s'inscrit dans une vision politique renouvelée, fondée sur la complémentarité entre la défense européenne et l'OTAN, et sur la perspective d'une rénovation forte de notre relation avec l'OTAN. Le Président s'est exprimé clairement à Bucarest : nous devons cheminer sur les deux voies, la relance de la PESD et le rapprochement avec l'OTAN, de manière équilibrée. Des progrès sur la défense européenne seront un préalable à un rapprochement français avec l'OTAN.

Depuis dix ans, des progrès importants ont été faits : l'Union s'est dotée d'instruments opérationnels pour la Politique européenne de sécurité et de défense, dix-sept opérations civiles et militaires ont ainsi été conduites (Balkans, Afrique, Moyen-Orient, Asie). Mais, aujourd'hui, les moyens des Européens ne sont pas à la hauteur des crises et des menaces, actuelles et futures, et ne correspondent pas à leur niveau de développement économique et technologique, comme le montrent les difficultés que nous avons eues pour lancer l'opération au Tchad. L'Union européenne doit jouer un rôle accru en matière de gestion de crises. Il y a aujourd'hui une demande croissante d'Europe qui s'exprime.

Outre le manque de volonté politique la principale cause est connue : l'éparpillement et l'insuffisance des dépenses de défense en Europe. Cela conduit à un déficit de capacités militaires, notamment dans les domaines clés du transport stratégique et tactique ou du renseignement. La PESD est aujourd'hui acceptée et soutenue par les Etats membres y compris les nouveaux Etats. Elle manque encore de capacités militaires, c'est donc là que notre effort doit porter, en priorité.

Notre objectif pour la PFUE sera par conséquent de définir la vision stratégique qui doit permettre de surmonter ces carences et de fixer des objectifs concrets à l'horizon des dix prochaines années.

La France s'est donné quatre grands objectifs pour sa présidence en matière d'Europe de la défense : élaborer une stratégie de sécurité actualisée pour la prochaine décennie, renforcer les capacités militaires européennes, développer les instruments de l'Europe de la défense, notamment développer les capacités opérationnelles, et enfin renforcer les partenariats clés de l'UE, avec l'OTAN, l'Union africaine...

Quand des hommes, pourtant de nationalités et de langues différentes, décident de mettre en commun leurs moyens de défense, de lutter ensemble pour leur souveraineté et leur liberté — et qu'y a-t-il de plus précieux pour un Etat ? —, alors c'est qu'un grand pas, un pas décisif a été franchi : ces hommes ont pris conscience de leur destin commun, de leur appartenance à un ensemble plus vaste qui les dépasse et les réunit. Ils sont conscients de leur identité commune. Voilà ce que nous devons bâtir ; c'est notre responsabilité. Construire l'Europe, c'est aussi affirmer ensemble notre adhésion à un certain modèle de société propre à notre continent, à une certaine conception de la dignité de l'homme. C'est aussi nous donner les moyens militaires pour définir une politique extérieure qui pèse dans le monde.

L'Europe, école de la paix et des droits, est la seule aventure, le seul beau et grand projet qui compte pour notre génération. Nous saurons relever ce défi.



Christine Boutin

Ministre du Logement et de la ville,
Présidente du FRS

"La loi du moins fort" Un nouveau souffle pour l'Europe

Dans quelques jours, la France va de nouveau présider l'Union Européenne. Nous sommes désormais 27 Etats membres et il est clair que la machine européenne est en panne. Les peuples européens attendent la France. Et la France va être au rendez-vous de cette histoire.

Comme ministre du gouvernement et comme Présidente du Forum des Républicains Sociaux, je crois que notre responsabilité est de donner un nouveau souffle à l'Europe.

En tant que ministre du Logement et de la Ville, mon apport dans la relance de la démarche européenne sera de mobiliser tous les Etats membres autour de la lutte contre la pauvreté. Nos pays ont su se rapprocher pour construire une monnaie. Ils ont su poser les bases de convergences économiques qui portaient des contraintes autour d'un objectif partagé. Un des grands enjeux que nous devons traiter maintenant est d'apporter de la chair à l'Europe. Elle gagnera en humanité et trouvera ainsi le souffle que la France doit lui redonner.

Ainsi, une réunion avec mes homologues européens se tiendra le 16 Octobre 2008, je la co-présiderai avec. Martin Hirsch. Celle-ci fera suite à une Table ronde européenne sur la lutte contre la pauvreté. Ce sera la première fois qu'un tel sujet sera traité à l'échelle ministérielle. Je m'en réjouis, car en appelant à un engagement politique des Etats en ce

domaine, via des objectifs chiffrés au niveau national, c'est un grand pas en avant que nous allons franchir.

Comme responsable politique et présidente du FRS, mouvement fondateur et associé à l'UMP, je crois aussi qu'il nous appartient de replonger dans l'élan initial qui a mobilisé nos pères fondateurs. Schuman, Adenauer et Gasperi étaient animés d'une espérance. Ils se sont retrouvés autour d'une conviction. Ils ont agi en étant fidèles à une idée de l'homme.

Cette espérance, c'est que le pardon peut l'emporter sur la haine ; même après les guerres fratricides.

Cette conviction, c'est que les racines qui nourrissent la culture européenne sont des racines spirituelles qui peuvent nous rapprocher ; même après une période où le nihilisme a pu nous fragiliser.

Cette idée de l'homme, c'est celle qui rassemble tous les êtres de bonne volonté pour construire une société juste ; même lorsque les égoïsmes peuvent sembler trop souvent gouverner nos choix.

Il est toujours possible de se payer de mots... mais si les mots gardent un sens, cette espérance, cette conviction et cette idée de l'homme constituent le trésor de ce qui a formé les valeurs de la démocratie-chrétienne et de l'Europe.

Dans la France du XXI^{ème} siècle, les valeurs de la démocratie chrétienne (je parle bien des valeurs et non des pratiques !) ne sont plus portées par personne.

Nombreux parmi nous se retrouvent pourtant dans ses valeurs, nombreux sont les "divers droite" qui cherchent à les porter... le FRS a vocation à les rassembler !

C'est pourquoi, j'organiserai en Octobre prochain à Paris une vaste réunion pour rassembler ceux qui se sentent héritiers de la démocratie-chrétienne européenne. Nous devons prendre conscience que nos convictions peuvent être proposées à tous. Comme dirait Marcel Gauchet : "il y a une affinité particulière du christianisme et du processus que nous sommes en train de vivre. Les accointances du christianisme avec le monde moderne semblent devenir de plus en plus évidentes"... il est de notre responsabilité politique d'en tirer des propositions.

Notre première tâche est de parvenir à créer un nouveau consensus français sur l'Europe. Les querelles de méthode doivent rester derrière nous : qui peut encore croire au fédéralisme dogmatique ou à un souverainisme bien improbable ? !

Peu à peu, le temps a fait son œuvre : il n'est plus possible de croire ni en la grande fusion des peuples en une entité nouvelle ni au maintien des strictes règles d'unanimité.

Les peuples d'Europe sont et resteront multiples, même si ils participent d'une même famille. L'Europe moderne est à 27, et il n'est pas possible de fonctionner avec les règles d'une Europe faite de 6 pays.

Nous entrons donc dans une période enthousiasmante mais nous devons construire une nouvelle méthode. Pour ma part, je crois qu'il est temps de laisser de côté les procédures pour avancer sur la substance. Les traités à venir découleront de la mobilisation que nous aurons su créer sur des objectifs politiques.

Nous devons créer la finalité partagée qui nous redonnera du souffle. Cette finalité, c'est celle qui guide ceux qui aiment les hommes. Elle a un nom : "la loi du moins fort".

La loi du moins fort, c'est celle qui consiste à penser que le bien des plus forts dépend du bien des plus faibles.

La loi du moins fort, c'est celle qui consiste à faire des choix ambitieux en ayant toujours en ligne de mire l'incidence de ces choix sur les plus pauvres.

La loi du moins fort, ce n'est ni l'assistance, ni le Super-Etat, ni la réglementation... c'est celle qui fait d'une politique une politique de civilisation.



Josselin de Rohan

Président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, sénateur du Morbihan

Pour un nouveau souffle de la politique étrangère et la politique européenne de sécurité et de Défense

La présidence française – la douzième depuis les débuts de la construction européenne et peut-être la dernière présidence sous cette forme - intervient à un moment charnière.

Notre présidence interviendra quelques mois avant le renouvellement de la Commission européenne et du Parlement européen. Cette période devrait ainsi donner vocation à la présidence française d'achever le programme législatif actuel de l'Union européenne et de préparer un nouveau cadre de référence pour les politiques futures.

Sur le plan international, la présidence française sera marquée par les Jeux olympiques de Pékin et par les élections présidentielles américaines.

Enfin, la présidence française devrait être l'occasion d'un rendez vous privilégié entre les Français et l'Europe, trois ans après le "non" français au référendum sur le traité constitutionnel. Gardons nous cependant de la tentation de vouloir faire de la présidence de l'Union européenne une affaire franco-française, ce qui ne pourrait qu'irriter nos partenaires !

La vocation première d'une présidence n'est pas d'être au service de ses intérêts nationaux, mais au contraire, d'être au service de l'Europe dans son ensemble. Le rôle principal d'une présidence est de parvenir à dégager des compromis sur les textes en discussion au sein du Conseil. Pour ce faire, la présidence doit se départir de ses revendications nationales pour tenter de dégager l'intérêt général européen.

La présidence française ne doit donc pas être un exercice solitaire. Elle se doit d'être à l'écoute de nos partenaires, y compris les "petits" États ou les pays d'Europe centrale et orientale. Elle doit aussi s'appuyer sur les institutions européennes, comme la Commission européenne et le Parlement européen, qui ont été trop souvent négligés par les autorités françaises par le passé.

Mais une présidence réussie c'est aussi une présidence capable de créer une dynamique, de prendre des initiatives et de donner des orientations claires au projet européen. Le Président de la République a défini les priorités de la présidence française. Je voudrais, pour ma part, insister sur le renforcement de l'influence de l'Europe dans le monde et la relance de l'Europe de la défense.

La politique étrangère et la défense figurent parmi les premières attentes des citoyens à l'égard de l'Europe. Mais, si des progrès ont été réalisés ces dernières années, les Européens ne parviennent toujours pas à parler d'une seule voix face à la Russie ou aux nouvelles puissances émergentes, comme la Chine ou l'Inde. Par ailleurs, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'opération EUFOR au Tchad et en République centrafricaine illustrent les lacunes de la politique européenne de sécurité et de défense.

La présidence française doit donc nous donner l'occasion de donner un nouveau souffle à la politique étrangère et à la politique européenne de sécurité et de défense. La France a, en effet, un rôle à jouer pour faire de l'Union européenne un véritable acteur en matière de politique étrangère. Je pense notamment à la stabilité des Balkans, aux relations avec la Russie, au Proche-Orient ou encore au projet d' "Union pour la Méditerranée".

Enfin, le renforcement de l'Europe de la défense devrait constituer un chantier majeur de la présidence française. Certes, face aux réticences de certains de nos partenaires, il est difficile de s'attendre à des avancées spectaculaires. Cependant, les choses progressent et on peut relever le fait qu'un pays comme la Pologne se montre désormais favorable à une défense européenne autonome. Dès lors, on peut espérer des avancées concrètes sur des sujets tels que le renforcement des capacités de planification et de conduite des opérations.

Ma conviction est que l'Union européenne ne parviendra réellement à faire entendre sa voix sur la scène internationale, à jouer un rôle dans la mondialisation, que si elle dispose d'une véritable politique étrangère commune, appuyée par une défense européenne réellement autonome.



Axel Poniatowski

Président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, député du Val d'Oise

La Présidence française de l'Union européenne doit préciser le projet européen

La France va exercer la présidence de l'Union pour la douzième fois depuis le début de la construction européenne. Cette présidence est la première que nous exercerons dans une Europe élargie. Elle s'inscrit dans un contexte que le "non" irlandais au traité de Lisbonne vient de rendre plus difficile.

Les Irlandais, ayant déjà tiré très grandement parti de l'Union, ont rejeté un traité dont ils craignent les conséquences. Pour autant, 4 millions d'Irlandais ne peuvent décider seuls de la poursuite ou de l'arrêt de la construction européenne. Ils peuvent légitimement décider de refuser l'adoption du traité, mais ils ne peuvent empêcher les 490 millions d'autres Européens de le faire. Il faudra bien que les Irlandais reconsidèrent leur position, une fois que les garanties qu'ils demandent leur auront été apportées, comme ce fut le cas déjà en 2002. L'enjeu sera pour eux de définir les modalités de leur appartenance à l'Union.

Mais le flottement des opinions publiques européennes doit nous faire réfléchir bien davantage. Nous connaissons les raisons pour lesquelles nous avons fait l'Europe : il fallait rétablir durablement la paix sur un continent meurtri par deux guerres mondiales, et reconstruire une économie prospère. Mais savons-nous vraiment pourquoi il nous faut aujourd'hui poursuivre l'aventure européenne ? C'est la question que se posent beaucoup de nos concitoyens qui ne savent plus où va cette Europe élargie à 27 Etats membres. Ils nous demandent de fixer un cap à la construction européenne et souhaitent qu'on leur apporte la

preuve de l'utilité de l'Union dans leur vie quotidienne face aux défis de la mondialisation. Beaucoup d'entre eux ont le sentiment – à tort ou à raison – que l'Europe ne leur est d'aucun secours face au pétrole cher, qu'elle fait peu pour améliorer leur pouvoir d'achat et qu'elle est impuissante face aux délocalisations. Et il est vrai que certaines décisions de l'Union sont parfois inopportunes. Je pense aux pêcheurs auxquels on demande de rembourser les aides. Je pense aux restaurateurs et au “mirage” de la TVA à 5,5%. Je pense aux automobilistes, interloqués que la proposition de Nicolas Sarkozy de plafonner la TVA pétrolière ait été balayée par les Ministres des finances européens. Je pense aussi aux agriculteurs inquiets par d'éventuelles nouvelles concessions à l'OMC.

Je crois en fait qu'un cycle de la construction européenne est en train de s'achever, celui où l'on pouvait encore avancer masqués. Nous avons, au fil du temps, transféré de plus en plus de compétences à l'Union, sans jamais clarifier l'objectif ultime du projet européen, celui de construire une Europe politique fondée sur le partage de valeurs communes et la réalisation de politiques communes. J'estime que le temps est venu de lever les ambiguïtés auxquelles nous nous sommes résignés depuis trop longtemps et qui font que des sujets pourtant essentiels sont devenus tabous. Je pense aux frontières de l'Union et à notre incapacité à dire clairement jusqu'où l'Europe a vocation à s'élargir. Je pense également à la question du financement de l'Union et à son budget.

Au-delà des mots, il nous faut absolument donner un contenu tangible au concept de “fédération d'Etat nations” qui fait que l'Union européenne n'a d'équivalent nulle part ailleurs dans le monde. L'Europe n'est pas un “super Etat” ; elle n'est pas non plus une organisation internationale comme les autres. Il nous faut trouver l'équilibre juste d'une répartition des compétences fondée sur le respect du principe de subsidiarité. Il nous faut trouver une harmonie entre l'identité européenne et les identités nationales, entre la citoyenneté européenne et les citoyennetés nationales. C'est cela le concept de fédération d'Etat nation, qui s'exprime si bien dans la devise de l'Union : “Unie dans la diversité”.

L'Europe doit cesser de se fourvoyer dans des domaines qui ne sont pas de son niveau pour concentrer ses actions sur des sujets de dimension véritablement européenne. Nous savons bien que, notamment en matière d'environnement, d'agriculture, d'immigration et de politique industrielle de défense, les réponses pertinentes seront de moins en moins nationales et de plus en plus européennes et internationales. La réponse européenne à la mondialisation n'est ni l'uniformisation, ni l'harmonisation par le bas mais la définition commune d'un modèle européen de société, respectueux de nos diversités. Puisse ce modèle devenir le socle d'un nouveau pacte européen pour redonner du souffle, de la légitimité et de la reconnaissance à l'approfondissement de la construction européenne.



Hubert Haenel

Président de la Délégation
pour l'Union européenne au Sénat,
sénateur du Haut-Rhin

Une Présidence médiatrice

Comme toute fonction politique, la présidence de l'Union s'exerce sur fond d'incertitude. Les plus beaux ordonnancements sont à la merci d'une tension internationale, des résultats d'un référendum, d'une crise – alimentaire, financière, écologique... – ou d'un attentat. À cela s'ajoute qu'il n'est plus possible, dans une Union de vingt-sept membres où le Parlement européen dispose de larges pouvoirs, de programmer l'action de la présidence comme on pouvait le faire dans une Communauté peu nombreuse avec un Parlement consultatif. Une présidence de six mois - dont quatre mois et demi utiles – a beau se fixer pour but de mener à bien l'examen de tel ou tel texte, il suffit d'une décision du Parlement européen pour reporter la conclusion des travaux – et le bénéfice politique éventuel – à la présidence suivante.

On taxe souvent la France d'une certaine arrogance. Pourtant, la présidence française a été intensivement préparée. Les visites du secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, du ministre des Affaires étrangères, du Premier ministre et du Président de la République ont couvert au total l'ensemble de l'Union, faisant connaître la conception que la France se faisait de sa tâche, mais permettant aussi de prendre en compte l'état d'esprit de nos partenaires et leurs réactions aux priorités envisagées.

Cette démarche interactive est importante, car une présidence est jugée autant sur son fonctionnement que sur ses résultats. La présidence de l'Union ne peut être un exercice spectaculaire, car elle est avant tout un maillon d'une chaîne : elle hérite des dossiers que la précédente présidence a su faire avancer, et les initiatives qu'elle lance ne peuvent se concrétiser que sous les présidences suivantes. Il est heureux, à cet égard, qu'aient été mises en place des présidences coordonnées sur dix-huit mois – la France étant invitée à se coordonner avec la République tchèque et la Suède – pour favoriser une meilleure continuité. Bien sûr, sur tel ou tel thème, une présidence peut imprimer sa marque, à supposer que les circonstances ne soient pas trop défavorables. Mais son rôle essentiel n'est pas là : il est d'être à la fois un médiateur entre les États membres et un catalyseur du processus de décision, au service de l'intérêt général de l'Europe. La France s'est préparée à ce rôle.

À un moment où l'on discute, à l'échelon national, d'une revalorisation du rôle du Parlement, il n'est pas sans intérêt de remarquer que la présidence de l'Union n'est plus, désormais, l'apanage de l'Exécutif, mais qu'elle comporte un important volet parlementaire. De nombreuses réunions rassemblent, sur des thèmes précis, des représentants de chaque Parlement et du Parlement européen, permettant un dialogue entre la présidence et des parlementaires de tous les États membres.

Dans l'Europe d'aujourd'hui, une présidence se doit ainsi d'être à la fois modeste, ouverte et démocratique : une présidence à l'écoute de tous.



Pierre Lequiller

Président de la Délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale, député des Yvelines

La Méditerranée, berceau et avenir de l'Europe

Un vent d'enthousiasme et d'espoir s'est levé depuis les rivages de la Méditerranée, qui souffle aujourd'hui sur l'Europe et ses voisins méridionaux.

L'Europe, notre Europe, s'est remise en marche.

La Méditerranée, *mare nostrum*, est sur notre route : à nous, Européens, de choisir d'avancer ensemble vers ce "carrefour des civilisations" qu'elle n'a jamais cessé d'être.

La Présidence française de l'Union frappe à notre porte. Au terme de cet exercice, le dernier du genre, notre pays aura porté une série de projets ambitieux : la lutte contre le changement climatique et contre l'insécurité énergétique, la définition d'une politique commune de l'immigration, ou encore le renforcement de nos capacités opérationnelles de défense, sont autant de priorités dont nous avons le devoir de nous saisir sans attendre.

Parmi ces projets, il en est un qui retient toute mon attention, en ce qu'il symbolise et cristallise à lui seul l'ensemble des problématiques évoquées à l'instant. Je veux bien entendu parler de l'Union pour la Méditerranée (UpM), dont la réunion fondatrice se tiendra à Paris, le 13 juillet prochain.

Berceau de notre civilisation commune, la Méditerranée représente aussi notre avenir, comme l'a récemment relevé le Président de la République à Tunis. Croisement des cultures, des religions et des civilisations, elle est ce point de contact et de passage obligé entre le Nord et le Sud, entre l'Europe et l'Afrique. Théâtre économique et stratégique à ciel ouvert, elle reste plus que jamais la zone d'influence majeure au 21^{ème} siècle, dont les Européens ne peuvent se désintéresser.

Ce n'est pas la première fois que l'Europe regarde ses rivages méridionaux : le processus de Barcelone, initié en 1995, jetait les bases d'une large coopération entre les deux rives de la Méditerranée. Treize ans après, force est de constater que ces efforts s'essouffent, et qu'il manque une réelle ambition. Cette ambition, l'UpM n'a d'autre but que de l'insuffler à nouveau, en jetant de nouveaux ponts par-dessus les flots : l'amélioration de l'approvisionnement énergétique, la dépollution de la mer, la coopération en matière de sécurité civile, la mise sur pied d'un ambitieux programme scientifique et académique (Erasmus Maghreb), seront autant de passerelles entre les peuples, autant de lignes claires pour leurs dirigeants, autant de projets concrets et nécessaires pour leurs économies respectives.

Ce projet d'inspiration française a été, depuis son lancement par Nicolas Sarkozy, modifié en étroite concertation avec nos partenaires européens, en particulier avec l'Allemagne, qui y prendront toute leur part. Le résultat final, qui prévoit une co-présidence Nord-Sud, assistée d'un secrétariat aux effectifs légers, incarne cette culture du compromis si chère aux vrais européens. L'UpM démontre surtout qu'il est encore possible de lancer en Europe des projets ambitieux et réalistes, en s'inspirant des acquis du passé (Barcelone), pour mieux se projeter ensemble dans l'avenir. Ce travail consacre, au-delà d'inévitables divergences de vue, la capacité intacte des Européens à travailler main dans la main à l'édification d'un avenir meilleur, qui concilie sécurité et ouverture au monde.

Le temps des tractations diplomatiques écoulé, le temps des célébrations passé, viendra le temps de la pratique quotidienne. Ce temps sera aussi celui, je l'espère, de cette "diplomatie parlementaire" que j'appelle de mes vœux, et que je m'efforce de mettre en pratique tous les jours. Car si l'impulsion des gouvernements est indispensable, rien ne peut se faire sans les parlements nationaux. Et ce beau projet ne se fera pas sans associer étroitement les peuples de toutes les rives de la Méditerranée, ainsi que leurs représentants élus. La réunion des présidents des Commissions des Affaires européennes des Parlements de l'Union, qui se tiendra à Paris le 7 juillet prochain, débattrà d'ailleurs du projet d'Union pour la Méditerranée avec Mme Benita Ferrero-Waldner, commissaire européenne aux relations extérieures, et M. Alain Le Roy, ambassadeur en charge de ce projet.

C'est en cela que l'UpM diffère fondamentalement des initiatives antérieures : associant dans une démarche inédite d'égalité tous les pays du pourtour de la Méditerranée, ce projet offre une place prépondérante aux acteurs de la société civile et aux entreprises privées. Basée sur des logiques de coopération volontaire et de partenariat égalitaire, cette Union d'un nouveau genre laissera toute leur place aux initiatives non institutionnelles, tout en leur assurant un cadre politique cohérent. Que cette Union pour la Méditerranée soit celle de tous les peuples, qu'elle contribue à rapprocher les civilisations dans le respect, qu'elle soit un espace d'échanges qui apaise les tensions et sème, dans cette région qui en a tant besoin, les graines de la paix et de la prospérité !



Nathalie Kosciusko-Morizet

Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie,
Secrétaire Général Adjoint de l'UMP

Le "Paquet Climat Energie" : un enjeu crucial pour l'avenir de l'Europe

Le 1^{er} juillet prochain, la France assumera officiellement et pour six mois la Présidence de l'Union européenne. Sous l'impulsion du Président de la République, la sécurité de l'approvisionnement énergétique et la lutte contre le changement climatique seront placés au cœur de ses priorités. L'objectif est de faire de l'Europe la première économie durable au monde.

Pour y parvenir, notre pays aura la lourde tâche d'obtenir un accord politique sur le "Paquet Climat Energie". Il se compose essentiellement de quatre grands textes : une proposition de révision de la directive "ETS" établissant un schéma européen d'échanges de quotas d'émissions de gaz à effet de serre pour étendre son champ d'application à d'autres secteurs et à d'autres gaz ; une directive sur les énergies renouvelables qui fixe un objectif de 20% d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie des 27 Etats membres à l'horizon 2020 ; une décision sur ce que l'on appelle le "partage de l'effort" dont le but est de fixer, pour chaque pays, en fonction de ses caractéristiques économiques, géographiques, énergétiques, un objectif chiffré de réduction ; et puis enfin, une directive sur le stockage et la capture de CO₂, deux technologies de pointe qui connaîtront un développement rapide dans les années à venir.

Si l'adoption du "Paquet Climat Energie" est cruciale pour l'avenir de l'Europe, c'est essentiellement pour deux raisons. D'abord, pour faire face à la hausse continue du prix du pétrole, l'Europe doit impérativement poser les bases d'une croissance durable, sobre en carbone et économe en énergie. Il s'agit de prendre deux ou trois longueurs d'avance sur des évolutions que tout le monde juge inéluctables. Pourquoi attendre l'irréparable alors même que nous avons les entreprises, les technologies et les intelligences pour assurer une transition en douceur entre deux modèles de croissance ? La révolution écologique peut être notre révolution économique comme le numérique fut celle des Etats-Unis.

Ensuite, nous sommes à la veille de négociations importantes pour l'avenir de notre climat : après Bali, tous les Gouvernements de la planète se retrouveront à Poznan en décembre 2008 puis à Copenhague en décembre 2009 pour construire le régime "Post-Kyoto". Une chose est sûre : plus l'Europe sera exemplaire, plus elle pourra peser sur les positions des grandes économies émergentes. Notre crédibilité présente et à venir dépend donc directement de notre capacité à nous mettre d'accord sur des objectifs précis de réduction de gaz à effet de serre.

Beaucoup d'autres textes seront à l'ordre du jour : la directive sur le CO₂ des voitures, le livre blanc sur l'adaptation au changement climatique, le livre vert sur la déforestation... Je suis convaincue que la France a un rôle particulier à jouer. Nous sommes en effet l'un des seuls pays au monde à respecter nos engagements issus du Protocole de Kyoto. De plus, avec le Grenelle Environnement et la création de ce grand Ministère du Développement durable, notre pays s'est résolument placé aux avant-postes du combat pour la planète.

Sans attendre la Présidence Française, nous avons multiplié les contacts très en amont avec la Commission, le Parlement européen et le Conseil. Deux conseils informels seront consacrés à la lutte contre le changement climatique dès le mois de juillet. Nous travaillons également dans la continuité avec la présidence slovène qui s'achève et la Présidence tchèque qui nous succèdera. L'adoption du "Paquet climat énergie" sera ainsi une œuvre commune au service de l'Europe, de ses citoyens et de leur avenir.



Jean-Marie Bockel

Secrétaire d'Etat à la Défense
et aux anciens combattants,
Président de Gauche Moderne

Faire avancer le projet européen

La Présidence française de l'Union européenne est une chance formidable pour faire avancer le projet européen et donner sens et visibilité à ses objectifs.

Je souhaite qu'elle soit toute entière tournée vers l'affirmation des valeurs qui rassemblent les européens : une même communauté de vie, un espace de paix et de tolérance, le partage de notre identité, la promotion de nos libertés et de nos solidarités, la construction de notre sécurité.

L'Europe doit redevenir notre responsabilité collective. Les citoyens européens doivent se réapproprier l'Europe. La société civile (associations, entreprises, syndicats...) doit être consultée, associée, écoutée.

Le défi de cette présidence sera de sortir du "meccano institutionnel", réservé à quelques initiés, pour mettre l'accent sur les réponses concrètes que l'Europe apporte aux enjeux de notre monde.

Ces enjeux sont nombreux : emploi, développement durable, immigration... Secrétaire d'Etat à la Défense, je pense particulièrement à l'importance de notre sécurité commune. Face à la volatilité des menaces, devant la multiplication et l'interaction des facteurs de crises (d'ordres alimentaires, environnementaux ou économiques), l'Europe doit être un puissant facteur de stabilité et de sécurité.

La présidence française doit être l'occasion d'ancrer la réflexion stratégique au cœur du débat politique.

L'Europe doit assumer pleinement sa responsabilité et son rôle au service de la sécurité. De nouveaux partenariats doivent être conclus pour renforcer nos capacités de projection sur les théâtres de crise, accroître le budget de la recherche et de la défense européenne, moderniser nos équipements militaires.

Comme l'a souhaité le Président de la République, nous devons mettre à jour une vision commune des menaces qui pèsent sur nous et élaborer ensemble une nouvelle "stratégie européenne de sécurité", prolongeant celle adoptée en 2003 sous l'égide de Javier Solana. Les chantiers sont nombreux et le temps nous est compté.

A l'occasion de cette présidence, nous ne devons jamais perdre de vue le grand projet européen : l'effort de solidarité, la maîtrise d'un marché commun territorial, d'une économie ouverte où la concurrence s'exerce de façon libre et non faussée.

La pertinence du niveau européen doit être sans relâche affirmée : entre le national et le mondial, l'Europe garde toute sa pertinence en tant qu'espace de paix et de régulation partagée.



Alain Lamassoure

Député européen, secrétaire national à l'Europe de l'UMP

De L'Europe des Traités à l'Europe des Citoyens

La présidence française devrait être l'occasion d'une petite révolution tranquille : pour la première fois, l'Union européenne va s'occuper de ses citoyens, et d'abord de ses citoyens. Qu'entendre par là ?

La construction européenne a commencé par un marché commun. Puis, traité après traité, elle a élargi ses ambitions et son champ de compétence, notamment pour faire face aux problèmes nouveaux posés par sa propre réussite.

Pourtant, cinquante ans après, alors que l'intégration économique est allée jusqu'à la fusion des monnaies nationales, l'union des peuples et des citoyens reste balbutiante. L'espace des citoyens en est encore au stade où en était celui de marchandises avant l'Acte unique de 1985 : les frontières sont abolies mais d'innombrables obstacles rendent difficile une vie harmonieuse dans cet espace commun.

La "préférence européenne" est une réussite incontestable en matière de commerce extérieur : en moyenne, chaque pays européen fait les deux tiers de ses échanges avec ses partenaires de l'Union. La situation est contraire pour "l'Europe des Hommes" : parmi les étrangers, dans la plupart des Etats membres les non européens sont deux fois plus nombreux que les Européens ; la proportion est identique pour les mariages binationaux ; malgré le succès d'Erasmus, les échanges universitaires sont plus nombreux avec les autres

continents qu'entre Européens ; les grands médias nationaux consacrent plus de temps d'antenne à la seule politique américaine - sans parler du reste de la politique internationale - qu'à la politique européenne.

Cette situation s'explique parfois par l'insuffisance de la loi communautaire : la législation européenne sur la coordination des régimes de sécurité sociale actuellement applicable date de plus de trente-cinq ans (1971), période pendant laquelle le concept même de sécurité sociale a été profondément bouleversé. Mais, plus souvent, c'est la mauvaise application des textes qu'il faut mettre en cause. La simple information sur le droit communautaire laisse dramatiquement à désirer : le citoyen européen non initié doit manier une baguette de sourcier pour dénicher de minces filets d'information, ignorant qu'un véritable océan est à sa portée. Mais un océan resté inconnu. Les institutions européennes, les administrations nationales et territoriales, les organisations consulaires, les associations spécialisées ont créé des dizaines de sites internet et des centaines de points de contact, dans un grand désordre, et sans atteindre la plus grande partie des personnes véritablement intéressées.

Quant au traitement des dossiers individuels, les témoignages recueillis, tant auprès des représentants des étrangers en France qu'auprès des Français de l'étranger montrent que, partout, les Européens vivant dans l'Union dans un pays différent de leur pays d'origine rencontrent d'innombrables problèmes administratifs. Ainsi, la suppression de l'obligation de la carte de séjour a créé plus de problèmes qu'elle n'en a résolus. Le remboursement de frais médicaux se fait dans des conditions erratiques. Dans plusieurs pays, dont le nôtre, l'immatriculation de voitures achetées à l'étranger se heurte à des formalités décourageantes. De façon générale, les services compétents dans le pays d'accueil donnent souvent l'impression d'être mal informés eux-mêmes, ou d'interpréter le droit communautaire de façon à favoriser leurs propres nationaux contre "l'Étranger". Enfin, il y a un immense domaine, essentiel pour la vie des personnes, qui échappe presque complètement au droit communautaire : c'est le droit civil et, en particulier, le droit familial. Toute occupée par la libre circulation des travailleurs, l'Union a sous-estimé les conséquences humaines de sa réussite historique – la paix "perpétuelle", soudain réalisée sur le continent : les voyages, les migrations, les rencontres favorisent les liens, les projets communs, les échanges, et même la vie en commun, les mariages, les contrats, y compris familiaux. Or, le droit civil en général, et le droit de la famille en

particulier, sont considérés comme intimement liés à l'histoire et à la culture de chaque pays. C'est donc un domaine où l'on a toujours considéré que la subsidiarité devait s'imposer de manière jalousement exclusive. Refusant catégoriquement l'harmonisation des droits nationaux, l'Union s'emploie ici à assurer une dose de reconnaissance mutuelle des lois, décisions et actes nationaux, et se concentre essentiellement sur la solution des conflits de droit.

Résultat :

Dès que deux pays ou plus sont en cause, les unions libres, évidemment très nombreuses, les mariages ou contrats civils entre homosexuels, les transmissions de patrimoine, la garde des enfants en cas de séparation des parents, les cas d'incapacité peuvent se heurter, tantôt à une absence de toute solution juridique, tantôt à des conflits de droits ou de juges que les règlements communautaires actuels ne parviennent pas toujours à trancher.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Union européenne, les grands dirigeants seront amenés à se pencher sur les humbles problèmes de la vie quotidienne des Européens : la présidence française a décidé de faire de ceux-ci l'un des grands thèmes du second semestre 2008. L'expérience montre qu'il va falloir innover, dans la méthode même, dans les procédures, dans l'esprit : les droits de la personne ne s'instituent ni ne s'appliquent comme les règles du commerce.

Vis-à-vis de ses citoyens, l'Union européenne a suscité plus de rêves que de projets, plus de projets que de lois, plus de lois que d'applications concrètes. Il est temps de partir des réalités pour concevoir des politiques et des lois plus adéquates, au risque de revoir quelques projets et quelques rêves.



Margie Sudre

Député européen, Présidente de la délégation française du groupe PPE-DE

Remettre les citoyens au cœur de l'Europe

Le Président de la République, Nicolas Sarkozy, a énoncé les quatre priorités autour desquelles la Présidence française doit s'articuler: l'énergie et la lutte contre le changement climatique; la gestion globale et concertée des migrations reposant sur un "pacte européen sur l'immigration"; la relance de la politique européenne de sécurité et de défense; et le bilan de la PAC ainsi que l'avenir des politiques de l'Union.

Au delà de ces priorités, la Présidence française devra traiter d'autres thématiques, parmi lesquelles la gouvernance économique de la zone euro, face à l'augmentation exceptionnelle des cours mondiaux des matières premières alimentaires et des hydrocarbures. La France souhaite également rééquilibrer l'influence européenne vers le Sud, et contribuer à créer une zone de stabilité et de prospérité au sein du bassin méditerranéen, grâce au projet d'Union pour la Méditerranée.

La Présidence française prévoyait aussi de contribuer à régler d'importantes questions institutionnelles afin que certaines dispositions du Traité de Lisbonne trouvent une traduction dans les faits, de manière à ce qu'elles puissent être applicables dès le 1er janvier 2009. Mais le peuple irlandais a décidé de dire "non" au Traité de Lisbonne, et par conséquent de remettre en question la réforme institutionnelle d'ores et déjà ratifiée par 18 Etats membres sur 27. Nous ne pouvons que prendre acte de ce vote.

C'est évidemment un coup dur pour l'Europe, une nouvelle illustration du fossé qui sépare l'Union de ses citoyens, en dépit des efforts de communication déployés par les institutions communautaires. Ce constat est malheureusement identique dans la quasi-totalité des Etats membres.

Le résultat de ce référendum doit inciter tous les acteurs de la démocratie européenne à se mobiliser en faveur d'une opération massive de pédagogie. Dans tous nos pays, la classe politique, qu'elle soit locale, nationale ou européenne, la société civile, et surtout les médias, doivent redoubler d'efforts pour informer efficacement les citoyens européens.

Il va appartenir à l'Irlande, par la voix de son Premier ministre, de dire à l'Europe sa volonté, ou non, de voir avancer la construction européenne. Le processus de ratification du traité de Lisbonne doit se poursuivre dans les Etats membres qui ne se sont pas encore prononcés, afin d'établir exactement le rapport de force qui existe dans l'Union à propos de ce texte.

Dans cet intervalle, les présidences slovène puis française auront pour tâche de négocier avec l'Irlande un moyen acceptable de mettre un terme définitif à plus de 15 ans d'efforts pour réformer le fonctionnement de l'Europe élargie. Faute de quoi, l'Union continuera, et pour longtemps encore, à fonctionner sur la base des traités existants, unanimement jugés insuffisants.

Les autorités françaises prévoyaient de conférer à cette Présidence une véritable dimension citoyenne, associant autant que possible nos compatriotes européens, les régions, les villes, les partenaires sociaux et les responsables européens, dans un authentique dialogue, dans une démarche d'explication et d'écoute, pour marquer le retour effectif de l'idée européenne.

L'ambition de ce semestre de Présidence française, qui était un choix et qui est devenue une obligation impérative, est d'intéresser à nouveau les Européens, pour qu'ils prennent davantage en compte ce que l'Europe leur a apporté, notamment dans leur vie quotidienne, et surtout ce qu'elle peut encore leur apporter, afin de créer un élan, un accueil et un intérêt populaires.



Elisabeth Morin-Chartier

Député européen

La lutte contre le changement climatique et ses effets sur l'emploi

La lutte contre le changement climatique apparaît comme une des priorités annoncées de la Présidence française de l'Union européenne. Nous sommes placés devant une énorme responsabilité vis à vis de nos enfants et petits enfants, puisqu'il est aujourd'hui prouvé que les activités humaines que nous développons ont un impact important sur le milieu dans lequel nous vivons. Ce problème est d'autant plus à prendre en considération que les effets du changement climatique fragilisent encore plus les populations, les pays ou les continents déjà fortement exposés à la pauvreté et à la faim ; toutefois il n'est pas sans conséquence partout au sein de l'Union européenne aussi.

C'est la raison pour laquelle la Commission européenne et le Parlement européen travaillent d'ores et déjà pour faire des propositions concernant les mesures à prendre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les Etats-Membres, au cours des années à venir. Il s'agit des émissions liées aux transports, aux bâtiments (principalement en ce qui concerne le chauffage, la climatisation et l'isolation), aux services, aux petites industries, à l'agriculture et au traitement des déchets. Ces émissions représentent actuellement environ 60% des émissions totales des gaz à effet de serre au sein de l'Union européenne.

Des objectifs chiffrés concrets pour les restreindre d'ici 2020 vont donc être fixés à chaque Etat-Membre.

Sur ce sujet, sur lequel l'Union européenne se veut exemplaire, la Présidence française veut être motrice.

Quelles en sont les conséquences pour la politique de l'emploi ?

Les premières analyses montrent que la prise en compte du changement climatique pourra avoir des effets bénéfiques sur l'emploi au sein de l'Union européenne : ce contexte semble favorable à la création d'emplois, non seulement plus nombreux mais aussi plus qualifiés - nous rejoignons là un objectif fort de la stratégie de Lisbonne.

Les secteurs de l'agriculture et du tourisme semblent d'ores et déjà les plus porteurs, parce que les plus sensibles ; les restructurations appelant des investissements plus conséquents seront nécessaires pour prévenir les conséquences les plus néfastes.

Principal émetteur de CO₂, le transport doit faire l'objet d'efforts particuliers, par réduction des transports qui ne sont pas nécessaires, limitation des transports qui consomment le plus d'énergie, et augmentation de l'efficacité énergétique par des moyens techniques et logistiques. Là encore, des opportunités de créer des nouveaux emplois existent. Le développement approprié des transports publics permettrait de multiplier par quatre le nombre d'emplois dans ce secteur. Les structures économiques locales et régionales en seraient les principales bénéficiaires.

Le même constat peut être fait dans le secteur du bâtiment : rénovation, amélioration de l'isolation, recours aux énergies renouvelables, construction de nouveaux bâtiments énergétiquement efficaces vont sans nul doute s'accompagner de créations d'emplois aux niveaux local et régional.

Enjeu prioritaire de la Présidence française, la lutte contre le changement climatique doit faire face à tous les niveaux à des situations nouvelles. Entrepreneurs, salariés, PME, tous vont devoir s'adapter.

Il est donc urgent que des mesures en matière de formation initiale et continue accessibles à tous viennent soutenir cette priorité politique. En conséquence, le relai doit être pris pour une mise en œuvre opérationnelle fructueuse au niveau des Régions qui ont en responsabilité la formation professionnelle ; un travail approfondi avec les branches

professionnelles doit définir de nouveaux métiers, nouveaux objectifs de formation, nouvelles filières, accompagnées d'un échéancier précis.

Des objectifs européens à la mise en œuvre locale, tous doivent travailler de façon harmonisée pour atteindre cet enjeu majeur qu'est la lutte contre les gaz à effet de serre. Il est de notre entière responsabilité de prendre toutes les dispositions indispensables à la préservation de l'état du monde que nous laissons aux générations à venir. Mais c'est aussi une importante responsabilité que nous devons assumer vis à vis des pays les plus pauvres et les plus gravement touchés par le changement climatique. Les difficultés dans lesquelles les pays industrialisés, par le développement de leurs activités de façon non maîtrisée sur le plan énergétique, constitueraient une bombe sociale à retardement tout autant dans les pays d'émigration que dans les pays où les afflux de populations entraînent des tensions sociales.

En prenant la lutte contre le changement climatique comme priorité, la Présidence française de l'Union européenne choisit donc la voie de la responsabilité environnementale, économique, sociale et humaine. Les enjeux sont tellement grands, l'urgence tellement forte, que toutes les forces vives de l'Union européenne doivent être mobilisées.



Hervé Mariton

Député de la Drôme,
Président de Réforme et Modernité

Pour une Europe moderne

Le “non” irlandais ne doit pas démobiliser l'Europe. Il ne doit pas non plus être sous-évalué, pour ce qu'il signifie en Irlande, pour les difficultés concrètes qu'il pose, pour l'interpellation qu'il adresse à tous les européens. Il ne doit conduire ni à un blocage, ni à une fuite en avant. Mais à davantage d'interrogations et de propositions. A davantage d'exigence aussi sur ce que peut être la vision de la présidence française de l'Europe pour ce deuxième semestre 2008. L'animation des politiques européennes commande plus de travail et d'innovation, plus de pédagogie et d'engagement.

Plus de travail et d'innovation

Les grandes priorités (immigration, énergie-climat, politique agricole commune, défense) devront être travaillées avec intensité. Quitte à faire de nécessité vertu, considérons que les difficultés de la ratification du traité de Lisbonne doivent nous reconcentrer sur les enjeux de fond. L'opinion ne se passionne pas pour les enjeux institutionnels, au privilège alors des nonistes de toutes convictions. Réagissons alors en gardant certes un œil sur les nécessaires progrès de la règle du jeu, mais en mettant surtout davantage d'énergie à traiter les questions au fond. Les grandes priorités identifiées devront faire l'objet de propositions opérationnelles, dans les cadres opérationnels disponibles et adaptés. La proposition d'un “pacte européen sur l'immigration et l'asile” sera une bonne plate-forme pour avancer. Nous viserons un accord sur le paquet “énergie-climat” et chercherons un accord clair pour la relance du nucléaire civil en Europe. La réforme de la PAC doit être l'occasion à la fois de corriger ce qui doit l'être dans la PAC actuelle et d'établir les principes fondamentaux auxquels nous tenons, d'explicitier la politique agricole non seulement par ses mécanismes correcteurs mais aussi par ses objectifs. Le “non” irlandais ne dispense pas non plus d'avancer dans la politique européenne de sécurité et de défense. Un nouvel élan devra être donné à l'agence européenne de défense, on évoque un “Erasmus militaire”, la politique de recherche, la politique industrielle sont des priorités. Après le livre blanc français, je propose le lancement d'un livre blanc européen sur la défense. Faute d'être aussi

précis qu'un document national sur les moyens opérationnels, la mise en commun des objectifs, l'explication des contraintes financières seraient des étapes utiles et même indispensables. Le semestre qui vient doit aussi permettre d'aller plus loin sur des enjeux qui parlent directement aux européens. La stratégie de Lisbonne était puissante, il faut mieux l'expliquer, l'explicitier, la concrétiser. Une initiative forte pourrait être prise pour l'Europe de la recherche. L'Union européenne est l'acteur compétent en matière de négociation commerciale mondiale. C'est au cœur de sa mission, mais cela se fait au prix d'un éloignement de ses enjeux pour les opinions. Il est important de mieux expliciter notre politique commerciale, d'en préciser les choix, les efforts. Nous formons une demande forte de politique économique européenne, de politique financière, de propositions en terme de gouvernance. "Qu'est-ce que l'Europe peut pour moi dans la mondialisation ?". Question de base à laquelle il est indispensable de fournir une réponse.

Sur chaque sujet nous avons un devoir particulier de fraîcheur, de modernité, d'innovation. L'Europe doit se secouer. Nous pourrions aussi volontiers encourager la rédaction de texte plus courts, plus simples, plus clairs. La réforme administrative doit aussi passer par Bruxelles.

L'engagement de ces travaux considérables n'aura d'effet que si s'exerce davantage de pédagogie et nous nous considérons tous engagés !

L'Europe est un sujet intermittent du débat politique, ordinairement réservé à quelques initiés et à quelques passionnés militants. La présidence est une bonne occasion pour faire de la pédagogie en France et pour réfléchir aux conditions d'une pédagogie permanente. Mais "ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire viennent aisément". Le problème de la pédagogie sur l'Europe n'est pas uniquement dans le désintérêt supposé des citoyens, le manque de courage des politiques, mais aussi dans les insuffisances de la matière elle-même. Une bonne politique est une politique explicable et compréhensible. Voilà une règle de gouvernance que nous pourrions utilement faire prospérer. Très sérieusement autant qu'un nouveau traité, une règle interne d'accessibilité de l'Europe pourrait avoir des effets considérables, de soutien politique et d'efficacité interne. Et nous, parlementaires nationaux devons aussi nous engager. L'Europe ce n'est pas l'affaire des autres. A l'Assemblée nationale ce n'est pas uniquement l'affaire de la délégation aux affaires européennes. Pierre Lequiller, son président, vient d'éditer un remarquable "vademeccum sur la présidence française de l'Union européenne". Mais comment ne pas noter, en dehors de cette initiative louable, notre faiblesse sensibilisatrice aux enjeux européens, et particulièrement à ceux de la présidence française? Que le "non" irlandais nous secoue et nous stimule.

Oui, nous avons une vision pour l'Europe de demain. Oui, nous sommes prêts à des méthodes renouvelées. Alors oui, la présidence française – après la secousse réelle du vote irlandais – peut être féconde pour L'Europe, pour la France, pour les citoyens que nous représentons.



Le 1^{er} juillet, la France va prendre la Présidence de l'Union européenne pour une durée de 6 mois. Pendant ces six mois, elle va être la "voix et le visage" de l'Union.

Six mois c'est extrêmement court pour relancer l'Europe et développer des politiques communes en matière écologique, d'immigration, en matière agricole et alimentaire et enfin en matière de défense.

Six mois c'est peu pour trouver une solution au problème ouvert par le "non" irlandais.

Enfin, six mois pour démontrer que l'Europe doit protéger ses citoyens, apparaît comme une utopie.

Pourtant cette présidence est déjà "passionnante" comme l'a déclaré le Président de la République.

Passionnante parce que la France a une occasion historique de prouver aux autres pays européens qu'elle n'est pas ce pays, que souvent ils perçoivent comme arrogant, mais qu'elle est une grande force de proposition au service de l'intérêt général européen.

Le "non" irlandais comme les "non" français et néerlandais ne mettent pas un terme au besoin d'Europe, d'une Europe plus proche et plus concrète dans le respect de la volonté des peuples. Au contraire, ils sont l'occasion pour un grand pays comme la France, aidée d'autres Etats-membres, de redonner du sens à la construction européenne.

Il n'existe pas de fatalité à ce que l'Union européenne se détache des peuples qui la composent. C'est à nous, responsables politiques, français et européens, qu'incombe désormais la responsabilité de renouer les liens avec les citoyens.

Présidence passionnante et Présidence de passion !

Jean-Pierre Raffarin,

ancien Premier ministre, sénateur de la Vienne,

1^{er} Vice-Président du Conseil national de l'UMP, Président de Dialogue & Initiative



www.carnetjpr.com

